

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE**

Siège : 

**9 Rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC SUR MER**

☎ 05.56.73.29.26

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 7 FÉVRIER 2019
D07022019/031**

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS :
Membres titulaires : Patrick MEIFFREN, Serge LAPORTE, Jean-Marc SIGNORET, Gilles COUTREAU, Laurent PEYRONDET, Jean Bernard DUFOURD, Véronique CHAMBAUD, Jean Pierre DUBERNET, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON, Pierre BOURNEL, Jacques BIDLALUN, Pierre JACOB, Alain BOUCHON, Marie LASSERRE, aPascal ABIVEN, Barbara FRANCOIS, David LAFOSSE, Hervé CAZENAVE, Jérémy BOISSON, Jean-Jacques LAOUE, Bernard BESSAC, Gilles CHAVEROUX, Bernard LOMBRAIL, Anne WISNIEWSKI, Tony TRJOULET, Marie-Dominique SAINT-MARTIN, Alfred AUGEREAU,

ETAIENT REPRESENTES : Jean Luc PIQUEMAL (pouvoir à Marie-Dominique SAINT MARTIN)
Pascale MARZAT (pouvoir à Laurent PEYRONDET)
Sylvie LAVERGNE (pouvoir à Jérémy BOISSON)
Marie-Hélène GIRAL (pouvoir à Jean-Pierre DUBERNET)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Dominique FÉVRIER, Isabelle LAPALU, Michel BAUER, Evelyne MOULIN, Marie-Dominique DUBOURG, Dominique JOANNON (suppléante)

Membres suppléants remplaçant un membre titulaire

Membres suppléants : Geneviève CHAUSSIER,

SECRETAIRE DE SEANCE :

**Objet : GIRONDE NUMERIQUE :
FONDS DE CONCOURS PLURIANNUEL POUR LE PROJET GIRONDE HAUT MEGA**

Rapporteur : Gilles COUTREAU, Délégué Spécial auprès du Président

Vote : UNANIMITE

Considérant que sur le territoire de la Communauté de communes Médoc Atlantique, le périmètre de couverture en Très Haut Débit se décline comme suit :

35 961 prises FttH

La participation financière nette publique sur le périmètre de la Communauté de communes s'élève à 1 962 792 €.

La participation financière de la Communauté de communes Médoc Atlantique prend la forme d'un fonds de concours pour opération d'aménagement numérique en application des dispositions de l'article L 5722-11 du CGCT.

Après prise en compte des redevances prévisionnelles, des autres cofinancements et sous réserves de la confirmation des engagements financiers de l'Etat et du FEDER de la cristallisation des taux des prêteurs et de la date de mobilisation effective des emprunts, la participation financière totale de la Communauté de communes, en investissement, est établie à 1 692 792 € avec un décaissement sur 18 ans. Le plan de financement a été établi sous hypothèse d'un taux d'intérêt moyen de 1,9 %.

Le plan de financement sera réévalué en cas de non réalisation des hypothèses.

Dans ces conditions, il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la participation et le périmètre de la couverture numérique du territoire de la Communauté de communes Médoc Atlantique,
- d'autoriser le Président à signer la convention de participation financière Gironde Haut Méga qui prévoit une participation annuelle estimée à 94 044 € entre 2019 et 2036.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- APRÈS en avoir pris connaissance,
- VU l'avis favorable du bureau communautaire 31 janvier 2019, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- VU le projet de convention joint en annexe,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'approuver la participation et le périmètre de la couverture numérique du territoire de la Communauté de communes Médoc Atlantique,
- d'autoriser le Président à signer la convention de participation financière Gironde Haut Méga qui prévoit une participation annuelle estimée à 94 044 € entre 2019 et 2036.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 37

Vote : Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT À SOULAC SUR MER, le 7 FÉVRIER 2019



LE PRÉSIDENT,

Xavier **PINTAT**

Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur Honoraire de la Gironde